

Communiqué août 2025

INFO-VISION-R

Infolettre - École élémentaire publique Des Visionnaires



LIENS IMPORTANTS



[Calendrier scolaire 2025-2026](#)

[Portail des parents - Schoolcash](#)



Pour nous joindre

des-visionnaires@cepeo.on.ca

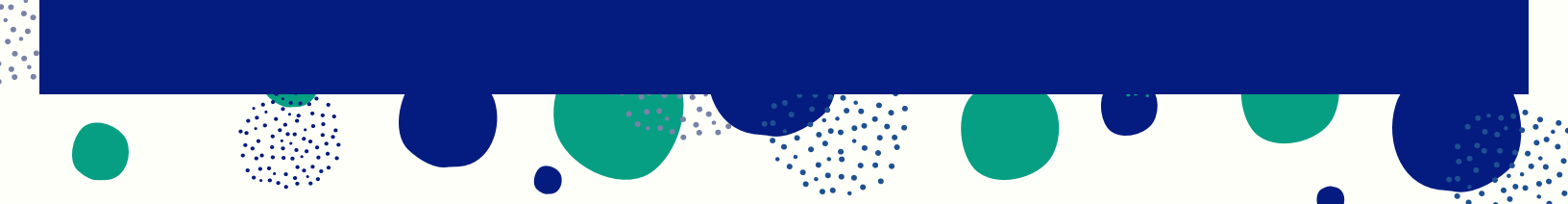


613-692-5807

À vos agendas !

- 26 août : 1ère journée d'école de la 1re à la 6e année
- 28 août : 1ère journée d'école pour les élève de jardins
- 1er septembre : congé
- 11 septembre : Accueil de la communauté
- 16 septembre : soirée Clin d'œil
- 25 septembre : 50e Anniversaire du drapeau franco-ontarien
- 30 septembre : journée nationale de la vérité et de la réconciliation





MESSAGE DE LA DIRECTION

Chers parents, tutrices et tuteurs,

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue pour le début de l'année scolaire 2025-2026. En tant que directrice , j'entame l'ouverture officielle de l'école élémentaire publique **DES VISIONNAIRES**, avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité! Un moment historique pour toute l'équipe et pour toute la communauté scolaire !

Je souhaite profiter de cette occasion pour vous présenter quelques informations sur le fonctionnement de l'école ainsi que sur ce à quoi vous pouvez vous attendre durant les premières semaines.

Alors que notre école ouvre ses portes cette année, notre priorité sera de favoriser une communication régulière et transparente entre l'école et les familles. Nous souhaitons bâtir dès le départ une véritable cohésion au sein de la communauté, un élément essentiel au bon fonctionnement de l'école et au bien-être de nos élèves. Notre culture scolaire sera centrée sur le bien-être de chacun, tout en offrant aux élèves des opportunités d'apprentissage enrichissantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe. Les partenariats entre la maison et l'école sont la clé de l'apprentissage et du développement des élèves. Tout au long de cette année, je vous encourage à contacter notre équipe si vous avez des questions ou des préoccupations.

L'école élémentaire publique DES VISIONNAIRES aspire à incarner la tradition de l'excellence académique et s'engage à poser dès cette première année des bases solides pour un parcours scolaire exceptionnel. Je suis persuadée que l'engagement de nos élèves, le professionnalisme de notre corps enseignant, ainsi que le soutien constant des parents et tuteurs, constitueront les piliers de la réussite de chaque élève ainsi que de notre réussite collective en tant que communauté.

J'attends avec impatience une année passionnante pour les VISIONNAIRES et j'encourage les familles à rester en contact avec l'école et à nous faire savoir si nous pouvons vous aider de quelque manière que ce soit ! Je vous invite à consulter régulièrement le site web de l'école Des Visionnaires et à partager le message d'aujourd'hui avec vos enfants.

J'ai hâte de rencontrer et de travailler avec toute la communauté DES VISIONNAIRES !

Cordialement,

Najoua Ben Zaied , Directrice

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Veuillez excuser la longueur de ce message. Il y a beaucoup d'informations importantes à partager en ce moment et nous vous demandons de les lire attentivement . Merci !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
25 Journée pédagogique	26 1re journée d'école de la 1re à la 6e année Rencontres d'accueil individuelles maternelle	27 Rencontres d'accueil individuelles maternelle	28 1re journée élèves du jardin + Élèves du groupe A seulement maternelle	29 Élèves du jardin + Élèves du groupe B seulement maternelle
1 Congé	2 Tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants doivent être présents.	3	4	5



Horaire scolaire

- La journée scolaire débute à 8 h 00 et se termine à 14 h 20.
- L'arrivée des élèves débute dès 7 h 45.
- La transition vers le départ se déroulera entre 14 h 20 et 14 h 30, heure à laquelle tous les autobus quitteront l'école.
- Les marcheurs quittent l'école à 14 h 20.

HORAIRE DE L'ÉCOLE DES VISIONNAIRES	
7 h 45 à 8 h 00	Arrivée des élèves
8 h 00 à 9 h 00	Bloc d'apprentissage
9 h 00 à 10 h 00	Bloc d'apprentissage
10 h 00 à 10 h 20	Récréation
10 h 20 à 11 h 20	Bloc d'apprentissage
11 h 20 à 12 h 20	Bloc d'apprentissage
12 h 20 à 12 h 40	Dîner
12 h 40 à 13 h 20	Récréation
13 h 15 à 13 h 20	Accueil
13 h 20 à 14 h 20	Bloc d'apprentissage
14 h 20 à 14 h 30	Transition
14 h 30	Départ des autobus

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Procédures pour la dépose et la récupération des élèves

L'entrée principale de l'école **DES VISIONNAIRES** pourrait être très achalandée au début et à la fin de la journée scolaire. Afin d'assurer la sécurité de tous, merci de respecter les consignes suivantes :

Arrivée le matin (Dépose des élèves)



- **Autobus scolaires** : Les élèves arrivant en autobus seront déposés sur la rue Robin Easey.
- **Dépose en voiture** :
 - Le stationnement de l'école sera ouvert le matin uniquement pour permettre aux parents de déposer **rapidement** leur enfant.
 - Il n'est pas nécessaire de stationner ni de quitter votre véhicule. Un membre du personnel sera présent pour accueillir votre enfant et l'accompagner vers la porte.
 - Après la dépose, veuillez suivre le circuit indiqué pour sortir du stationnement en toute sécurité.
 - **Important** : le matin, le stationnement de l'école n'est pas accessible pour le stationnement des parents. Merci de ne pas arrêter votre voiture dans l'allée du stationnement pour déposer votre enfant.
 - Si un véhicule vous précède dans l'allée, veuillez patienter sans arrêter complètement votre voiture afin de fluidifier la circulation et garantir la sécurité de tous.
- **Première journée d'école** :
 - Si vous souhaitez accompagner votre enfant jusqu'à la cour d'école, merci de stationner dans les rues avoisinantes et de rejoindre la cour à pieds.

Fin de journée (Récupération des élèves)



- **Fermeture du stationnement** :
 - Le stationnement de l'école sera fermé aux véhicules des parents de **14 h 00 à 14 h 30** pour permettre la circulation sécuritaire des autobus et des élèves marcheurs.
- **Procédure de récupération** :
 - Merci de stationner dans les rues avoisinantes.
 - Rendez-vous à la zone de la salle extérieure désignée, près du stationnement de l'école, pour récupérer votre enfant auprès du surveillant. Veuillez vous identifier au surveillant au moment où vous récupérez votre enfant.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance pour assurer la sécurité de tous les élèves et tous les membres du personnel.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Autobus scolaire

Le service de l'autobus scolaire est un privilège. Il est important en ce début d'année scolaire de prendre connaissance des responsabilités reliées à l'autobus scolaire en tant que parent et élève :

- [responsabilités des parents](#)
- [responsabilités au bord de l'autobus.](#)
- [Personne responsable au point d'embarquement et de débarquement pour élève de la maternelle ou du jardin](#)

À noter que les élèves ne peuvent pas se prévaloir du service de transport à temps partiel, ils doivent être cinq jours par semaine soit à la garderie ou soit au transport scolaire.

Pour toute nouvelle inscription ou demande de changement au dossier de transport, les parents doivent soumettre un formulaire électronique disponible sur le site Web, www.transportscolaire.ca.

Lorsque le transport scolaire est annulé, les autobus ne passent ni le matin ni en fin d'après-midi. Ainsi, si vous conduisez votre enfant à l'école le matin, vous devrez également venir le chercher entre 14 h et 14 h 30.

Veuillez vous inscrire sur le site web du [Consortium de transport scolaire d'Ottawa](#) afin de recevoir par courriel ou texto les avis d'annulation des autobus.

Pour toutes questions ou tous commentaires :

- Ligne réservée aux parents : **613-746-3654**
- Ligne sans frais : **1-866-511-7854**
- Télécopieur : **613-736-7510**
- Courriel : transport@ctso.ca
- Site web : www.transportscolaire.ca



RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Vélos



Nous encourageons vivement l'utilisation de modes de transport sains et respectueux de l'environnement. Des supports à vélos sont mis à disposition sur la rue Kilbirnie pour faciliter le stationnement des bicyclettes. Nous rappelons aux élèves qu'il est essentiel de toujours sécuriser leur vélo à l'aide d'un cadenas robuste, et de ne jamais l'attacher aux clôtures, rampes, panneaux ou arbres.

Les vélos doivent être stationnés sur la propriété de l'école et ne peuvent en aucun cas être introduits à l'intérieur du bâtiment. **Le port du casque est obligatoire.** Nous vous demandons donc de bien vouloir identifier le casque au nom de votre enfant.

Francophonie et identité culturelle !

À l'école élémentaire publique Des Visionnaires, la francophonie est un pilier identitaire et culturel qui perpétue l'héritage francophone en Ontario français à travers une éducation de qualité. La langue de communication des élèves et du personnel est le français, en tout lieu et en tout temps.

Lettre d'accueil

Le 25 août, l'enseignant(e) de votre enfant vous enverra une lettre d'accueil. Nous vous invitons à la partager avec votre enfant afin de bien préparer la rentrée.

Première journée d'école

Lors de la première journée, chaque élève rencontrera son enseignante, recevra des informations sur le fonctionnement de l'école et pourra découvrir les différents lieux de l'établissement. Ce sera également l'occasion de faire connaissance avec les camarades de classe et de créer de nouveaux liens.

Évènement | Accueil de la communauté

Nous avons le plaisir de vous convier à notre évènement communautaire qui se tiendra le 11 septembre de 16 h 00 à 18 h 00. L'intention de cet évènement est de vous souhaiter la bienvenue à notre nouvelle école et de vous la faire visiter. Pour nous aider à bien organiser cet événement, merci de confirmer votre présence en remplissant [ce court sondage](#).

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Soirée Clin d'œil

Une soirée clin d'œil est organisée **le 16 septembre** pour permettre aux parents de découvrir le matériel scolaire, les programmes ainsi que le fonctionnement.

Assiduité des élèves

Si un élève est absent, un parent ou tuteur doit envoyer un courriel à des-visionnaires@cepeo.on.ca ou appeler le 613-692-5807, puis appuyer sur 1. Veuillez indiquer le prénom et le nom de l'élève, le niveau et la raison de l'absence avant 7 h 30.

Arrivées et départs

Arrivée le matin : Les cours commencent à **8 h 00**, les élèves doivent être dans leur classe à l'heure.

Arrivée tardive : Les élèves arrivant **après 8 h 00** doivent être accompagnés par un parent au bureau principal afin de signer et d'obtenir un billet de retard, nécessaire pour accéder à la salle de classe.

Rendez-vous

Lorsque l'élève doit quitter plus tôt, les parents doivent nous aviser du départ de leur enfant le plus tôt possible et se présenter au bureau pour signer le registre de sortie.

Maladie à l'école

Les élèves qui se sentent malades doivent se présenter au bureau principal. Les parents ou tuteurs seront ensuite contactés afin d'organiser leur prise en charge.

Composition des classes

La composition des classes a été réalisée en collaboration avec l'équipe de l'école Michaëlle-Jean, en veillant à garantir un fonctionnement optimal non seulement pour chaque classe, mais aussi pour l'ensemble du système scolaire. Notre équipe dynamique et engagée est pleinement dédiée à la réussite de tous les élèves. Nous vous remercions pour votre confiance et votre compréhension, qui sont essentielles au bon déroulement de l'année scolaire.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26



L'heure du dîner et les collations

Les élèves, de la maternelle à la 6e année, prennent leur repas dans leur salle de classe. Ils disposent de 20 minutes pour manger, suivies de 40 minutes de jeux libres. Veuillez noter qu'aucun micro-ondes n'est disponible pour réchauffer les repas.

Il est essentiel d'envoyer chaque jour une collation (fruits, légumes, produits laitiers) ainsi qu'un dîner. Merci également de fournir les ustensiles RÉUTILISABLES nécessaires à votre enfant.

Nous vous invitons à prendre connaissance du [protocole d'alimentation à l'école DES VISIONNAIRES](#).

Repas chauds

L'école offrira des repas chauds aux familles. Nous vous tiendrons au courant des prochaines étapes pour bénéficier de ce service.

Maladie et médicaments

Lorsque votre enfant est trop malade pour participer aux activités extérieures pendant la récréation, nous vous recommandons vivement de le garder à la maison. En effet, nous ne disposons pas de personnel pour assurer la surveillance des enfants malades à l'intérieur. De plus, la présence d'enfants malades augmente le risque de propagation de microbes et de virus auprès des autres élèves.

- Pour toute exemption d'un cours et/ou récréation en raison de condition médicale, une note du médecin est exigée.
- **Aucun médicament non prescrit ne sera administré à l'école** à condition que le parent complète et signe le formulaire de demande et procédures d'administration de médicaments non prescrits:
 - [_AnnexesDAdminMedNon-prescrits_16-04-11.pdf](#)
- Aucun médicament prescrit sera administré à l'école à condition que le parent et le médecin complètent et signent ces 2 formulaires qui seront déposés au DSO de l'élève:
- [Formulaire de déclaration du médecin.pdf](#)
- [Formulaire AdminMedPrescrits_16-04-11.pdf](#)



RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Anniversaire des élèves



Le ou la titulaire s'occupe de souligner l'anniversaire de chaque élève en salle de classe, et ce, à sa façon. De ce fait, nous demandons aux parents de ne pas envoyer de nourritures à l'école pour souligner l'anniversaire de leur enfant.

Visiteurs à l'école

Les parents et les visiteurs sont les bienvenus. Il est recommandé aux parents de prendre contact avec l'enseignant ou l'enseignante pour convenir des modalités de la visite et, si nécessaire, fixer un rendez-vous. Afin d'assurer la sécurité des enfants, un système de sonnette est mis en place. Les visiteurs doivent sonner, s'identifier, puis se présenter au secrétariat. Un laissez-passer leur sera ensuite remis pour circuler dans l'école.

Accidents

En cas d'accidents sérieux, les parents sont avertis immédiatement. C'est d'ailleurs pourquoi il est important de nous fournir le contact d'urgence. Dans les cas urgents, si on ne peut pas rejoindre les parents ou le contact d'urgence, on fera transporter l'enfant à l'hôpital par ambulance pour qu'ils reçoivent les soins nécessaires.

Plusieurs membres du personnel ont reçu une formation de base pour les premiers soins. Cependant, on ne soigne à l'école que les blessures très légères. Pour minimiser les risques, les membres du personnel portent des gants pour soigner toute blessure ouverte.

Assurance-accident

Les assurances du conseil ne couvrent pas les soins médicaux et dentaires des élèves. Il s'agit de la responsabilité des parents de se procurer une assurance pour ces frais.

[Voici la note d'information partagée par le CEPEO à ce sujet](#)

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Commotions cérébrales

Lorsqu'un élève reçoit un coup à la tête, au visage, au cou ou encore, un coup au corps dont la force se répercute à la tête, un membre du personnel de l'école utilisera une grille de reconnaissance des symptômes d'une commotion cérébrale pour vérifier l'état de l'élève.

Si le membre du personnel de l'école soupçonne que l'élève a des symptômes d'une commotion cérébrale, les parents seront avisés et demandés de venir chercher leur enfant à l'école.

Une fois à l'école, les parents recevront un formulaire à faire signer par le médecin à la suite d'une évaluation médicale.

Si le médecin indique que l'élève a une commotion cérébrale, l'élève suivra un plan de retour à l'apprentissage. Par contre, si le médecin indique que l'élève n'a pas de commotion cérébrale, l'élève pourra pleinement participer aux activités de l'école sans aucune restriction.

Exercices d'évacuation et de confinement barricadé

À l'école, votre enfant se doit de connaître le plan d'urgence afin d'être toujours en sécurité dans l'éventualité où une situation d'urgence se produisait. Afin de bien préparer nos élèves aux différentes situations d'urgence pouvant survenir à l'école, votre enfant participera à six exercices d'évacuation et à deux pratiques de confinement barricadé (lockdown) au cours de l'année.

Accès aux lieux scolaires

Dans un souci de sécurité des élèves, les parents, tuteurs, tutrices, visiteurs et bénévoles doivent toujours s'inscrire au registre des visiteurs de l'école au secrétariat en arrivant dans l'établissement. Il n'est pas permis de circuler dans l'école, dans la cour de l'école ou de se présenter dans la salle de classe de votre enfant sans avoir préalablement signé le registre des visiteurs et obtenu un laissez-passer. Ce dernier doit être porté et être visible en tout temps.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

École sans arachides et sans noix



L'école est une école sans arachides et noix. Nous avons quelques élèves souffrant d'allergies mortelles aux arachides, aux noix et à leurs dérivés. Nous demandons donc à tous les parents de n'envoyer aucune nourriture contenant des noix ou arachides et ce, pour la plus grande sécurité de tous.

Avec l'aide des parents, l'école demande aux élèves de se conformer aux règles suivantes afin de limiter les risques de contamination :

1. Le beurre d'arachides est strictement **défendu** à l'école. Le WOWBUTTER et d'autres produits à base de soya seront acceptés seulement si l'étiquette «sans noix» y est apposée.
2. Les élèves se lavent les mains après leur petit déjeuner à la maison le matin, surtout s'ils ont mangé du beurre d'arachides.
3. Les élèves mangent leur dîner à leur place, ils lavent l'espace où ils ont mangé et se lavent les mains avant de sortir dans la cour le midi.

Parents bénévoles

Notre école accueille chaleureusement les bénévoles pour animer divers clubs pendant l'heure du dîner (de 12 h 40 à 13 h 15), une à deux fois par semaine. Que ce soit pour la cuisine, l'art, le yoga ou toute autre expertise que vous souhaitez partager et transmettre, votre participation est précieuse !

Les bénévoles collaborent étroitement avec la direction et le personnel, en respectant les mêmes normes de discrétion et de confidentialité. À chaque visite, vous devrez vous présenter au secrétariat pour signer le registre et porter une carte d'identification fournie.

Pour accompagner votre enfant lors des sorties éducatives, une vérification des antécédents criminels est requise. L'école peut vous fournir une lettre pour obtenir cette vérification gratuitement. Veuillez noter que ce processus peut prendre plusieurs mois et que la vérification est valable pour deux années scolaires.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Démarche en ligne :

- Rendez-vous sur le site web suivant : <https://www.ottawapolice.ca/fr/reports-and-requests/police-record-checks.aspx>.
- Il est **IMPORTANT** de faire la demande **Niveau 3-Vérification du secteur vulnérable de la police**.
- On vous demandera de numériser la lettre de l'école comme pièce justificative pour que votre relevé soit gratuit. (veuillez communiquer avec le secrétariat pour vous procurer la lettre de l'école).

L'engagement et l'implication des parents enrichit grandement l'expérience scolaire de nos élèves. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour vous porter volontaire !

Objets personnels

Nous visons à créer un environnement de jeu équitable et inclusif pour tous les élèves. Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des objets personnels destinés au jeu dans l'enceinte de l'école. Cette règle a été mise en place pour :

1. Garantir l'équité entre tous les élèves pendant les temps de jeu
2. Favoriser l'inclusion de chaque enfant dans les activités ludiques
3. Encourager l'utilisation du matériel de jeu fourni par l'école conçu pour un usage collectif

Si un élève apporte malgré tout un objet personnel de jeu, il sera restitué directement aux parents de l'élève.

La bibliothèque



À la bibliothèque, l'élève peut emprunter des livres pour une durée variant de 1 à 14 jours, selon le genre de documentation. L'élève a la responsabilité de rapporter ses livres à temps, faute de quoi il se verra retirer la possibilité d'emprunter des livres jusqu'au retour des livres en retard.

Dans le cas d'un livre perdu ou endommagé, l'élève devra payer la valeur du livre en question. Encouragez votre enfant à rapporter ses livres à temps, ce qui lui permettra d'en emprunter d'autres. Encouragez-le également à utiliser la pochette pour transporter ses livres.

Un élève qui n'a pas retourné un livre l'année précédente ne peut faire aucun emprunt avant de payer la valeur du livre ou de rapporter le livre.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Fournitures scolaires

- Voici la [Liste des articles à se procurer](#) pour la rentrée disponible.
- L'école fournit certains articles (crayons, gommes, ciseaux) durant l'année. Les parents remplacent les fournitures perdues ou endommagées.

Chaussures



- Deux paires requises : une pour l'extérieur, une (semelles non-marquantes) pour l'intérieur et le gymnase.
- Prévoir des bas pour les sandales/Crocs.

Éducation physique



- Espadrilles à semelles non-marquantes obligatoires.
- Dès la 4e année, tenue d'éducation physique exigée (pantalon, t-shirt, espadrilles).
- Crocs et sandales interdits en cours d'éducation physique.

Photos scolaires



- Photos individuelles et de classe : **20 octobre 2025**
- Reprises : **13 novembre 2025**
- Photos des finissants de 6e année : **16 avril 20226**

Bulletins scolaires

Dans le cadre de nos efforts pour réduire le gaspillage de papier et notre empreinte environnementale, le CEPEO offre une version numérique des bulletins via le Portail Famille.

Le rapport de progrès et les bulletins d'étapes seront accessibles en ligne en novembre, en février et en juin.

- Une soirée pour les rencontres de bulletin est prévue en novembre.
- Une deuxième rencontre, sur rendez-vous, est prévue en février.

Portail famille

- Via la plateforme Portail famille, vous trouverez les informations personnelles de votre enfants dont celle en lien avec son assiduité et ses bulletins scolaires.
- Voici le lien pour vous connecter au Portail parents: <https://cepeo.on.ca/parents/portailfamille/>
- Voici le lien vers les différents [guides d'utilisation du Portail Famille](#).
- On vous invite à écrire ou prendre rendez-vous avec l'équipe administrative si vous éprouvez des difficultés à vous connecter.

RENTRÉE SCOLAIRE 25-26

Accompagnement lors des 10 premiers jours



Pendant les 10 premiers jours d'école, tous les élèves bénéficieront d'une occasion de faire le point, de nouer des relations, de ressentir un sentiment de sécurité et d'appartenance, de calmer leur anxiété et de se réengager dans l'apprentissage à la rentrée scolaire. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque élève se sente accueilli, écouté et prêt à vivre une année riche en découvertes.

Tous les élèves auront également l'occasion de connaître et comprendre [le code de conduite](#) de l'école DES VISIONNAIRES ainsi que les attentes attendues dans tous les aires d'apprentissage de l'école. Le personnel de l'école veille à enseigner de manière explicite chacune des attentes énoncées dans le code de conduite de l'école. Il est demandé aux parents de prendre le temps de lire attentivement ce document, d'en discuter avec leur enfant et de l'encourager à en respecter les règles. En tant que parent et élève, vous êtes également invités à signer le code de conduite et à le retourner à l'école en respectant l'échéancier fourni par l'enseignant(e).

Pendant les 20 premiers jours de maths

Tous les élèves auront l'opportunité de co-créeer un environnement d'apprentissage positif, inclusif et collaboratif et d'apprendre à connaître les apprenantes et apprenants à travers des expériences qui visent à :

- Favoriser le bien-être des élèves;
- Soutenir l'apprentissage des mathématiques de haut niveau pour tous les apprenantes et apprenants;
- Développer les compétences d'apprentissage socioémotionnel et les processus mathématiques
- Contribuer à mettre en place des possibilités d'apprentissage pour tous les élèves de la classe.



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DU CONSEIL D'ÉCOLE DES VISIONNAIRES 2025-2026

Cher parents DES VISIONNAIRES !

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'AGA du conseil d'école de l'école élémentaire publique **DES VISIONNAIRES!**

Le conseil d'école est un organisme consultatif. Son rôle principal est de conseiller la direction d'école. La mission des conseils d'école est d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves et d'accroître la responsabilité du système d'éducation envers les parents.

Vous pouvez y participer en tant que membre de l'exécutif (présidence, vice-présidence, trésorier et secrétaire), en tant que membres votants ou en tant qu'invités/observateurs/bénévoles. L'un comme l'autre, nous avons besoin de vous.

Venez vous impliquer au sein de notre communauté scolaire, toute l'équipe sera ravie de vous rencontrer. Notre première rencontre, pour l'assemblée générale annuelle, se tiendra, en virtuel, le 1er octobre 18 h 00 en virtuel.

Afin de nous faire part de votre intérêt, veuillez s.v.p. compléter [le formulaire de mise en candidature](#) au plus tard le 30 septembre à 16 h 00.

Bien à vous,

La direction de l'école
Mme Najoua Ben Zaied